



28 septembre 2017

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Approbation par le Conseil de Paris du projet de mémorial dédié aux victimes du régime khmer rouge

Le Haut Conseil des Asiatiques de France (HCAF), dont le président non exécutif est M. Buon-Huong TAN, député de la 9<sup>ème</sup> circonscription de Paris, conseiller de Paris et du 13<sup>ème</sup> arrondissement, est heureux d'annoncer que le Conseil de Paris a approuvé lors de sa session d'hier le 27 septembre le projet de mémorial dédié aux victimes du régime khmer rouge.

Depuis longtemps, les nombreux Français d'origine cambodgienne, parmi lesquels les réfugiés accueillis par la France et leurs descendants, et parmi eux les parties civiles au procès des Khmers Rouges, désiraient voir un tel mémorial édifié à Paris.

De nombreux autres Français le souhaitent également en raison des liens anciens, étroits et toujours pacifiques entre la France et le Cambodge. A Paris existent plusieurs monuments commémoratifs, comme ceux dédiés aux enfants juifs déportés, aux victimes des génocides arménien ou rwandais, mais aucun dédié aux victimes des Khmers Rouges.

Resté longtemps sans prendre forme, ce projet a été repris en 2017 et porté par une équipe de membres du Haut Conseil des Asiatiques de France, avec le soutien de plusieurs associations françaises de Cambodgiens, tout particulièrement l'association des Victimes du Génocide des Khmers Rouges (VGKR), ainsi que de la Fédération Internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), de la Mairie du 13<sup>ème</sup> arrondissement et de la Ville de Paris.

Ce monument rendra l'hommage de Paris et de la France aux victimes des crimes contre l'humanité perpétrés au Cambodge entre 1975 et 1979, qui figurent parmi les plus tragiques que le monde ait connu. Conçu par un architecte Dplg Il prendra la forme d'une stèle en verre feuilleté d'une hauteur de 1,75 m et d'une largeur de 0,80 m. Un texte en français et en cambodgien y sera gravé : «A la mémoire de toutes les victimes des crimes contre l'humanité commis par le régime khmer rouge au Cambodge (1975-1979) », ainsi qu'une illustration, œuvre d'un artiste franco-cambodgien représentant l'exode tragique des familles de citadins et un monument khmer typique.

Grâce à la Mairie de Paris, il pourra être installé dans le Parc de Choisy dans le 13ème arrondissement de Paris, un quartier où résident de nombreux Franco-cambodgiens. Cette installation est prévue dans les prochaines semaines et donnera lieu à une inauguration officielle.

Paris sera ainsi la première capitale européenne à accueillir un tel mémorial

Le financement de ce mémorial est réalisé à plus de 90% par des dons de particuliers, et par le Ministère de la Francophonie. Le montant nécessaire n'étant pas encore atteint, la collecte continue : les dons peuvent être adressés en ligne sur le site HelloAsso (<https://www.helloasso.com/associations/haut-conseil-des-asiatiques-de-france-hcaf/collectes/financement-du-memorial-dedie-aux-victimes-du-genocide-khmer-rouge>), ou bien par chèque adressé au siège de HCAF et portant la mention « Mémorial ».

Contact : Antonya Tioulong  
[atioulong@hotmail.com](mailto:atioulong@hotmail.com)  
Tél. : 06 22 04 60 86

*Le Haut Conseil des Asiatiques de France (HCAF) est une plate-forme apolitique rassemblant les représentants des différentes communautés de Français originaires de pays d'Asie pour les représenter aux plans culturel, économique et politique. Les pays d'origine représentés à ce jour sont les suivants : Bangladesh, Cambodge, Chine, Corée du Sud, Inde, Japon, Laos, Malaisie, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Vietnam. Le HCAF espère accueillir bientôt les représentants originaires d'autres pays d'Asie.*

Association Loi de 1901 fondée en 2014, enregistrée sous le N° W751226915  
Siège social : 89 avenue de Choisy 75013 Paris. Courriel : [contact@hcaf.fr](mailto:contact@hcaf.fr)

## ANNEXE

### LES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ DES KHMERS ROUGES

Le 17 avril 1975, après plusieurs années de combats contre le gouvernement républicain établi en 1970, les Khmers Rouges dirigés par Pol Pot prennent le contrôle de Phnom Penh et s'emparent du pouvoir.

Commence alors un régime de terreur visant à éradiquer dans le pays toute référence à la culture et à la société moderne préexistantes : l'organisation des cités, la religion, les savoirs, l'influence occidentale, la modernité, et même les structures familiales !

Les villes sont vidées une à une, les habitants envoyés dans les campagnes dans des conditions de vie précaires, affectés à des travaux harassants, sous-alimentés délibérément. Certains sont incarcérés dans des camps d'internement.

Tout individu - homme, femme, enfant, nourrisson - portant le moindre signe d'appartenance à la civilisation du passé devait être éliminé.

C'est ainsi que, jusqu'en janvier 1979, entre 1,7 et 2 millions de personnes, soit près d'un tiers de la population khmère, périront. Si elles ne sont pas victimes de tortures et d'exécutions sommaires, elles succombent à la famine, à la maladie, à l'épuisement.